

AVIS D'INFORMATION DESTINÉ A L'ATTRIBUTION D'UN EMPLACEMENT SITUÉS SUR LE DOMAINE PUBLIC DE NANTES UNIVERSITÉ POUR LA MISE EN OEUVRE DE RESTAURATION AMBULANTE A EMPORTER SUR LE SITE DE POLYTECH NANTES - LA CHANTRERIE (44300)

1. Gestionnaire du domaine public

Nantes Université, Établissement Public national à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel expérimental, situé 1 quai de Tourville à Nantes (44035) - BP 13522 représenté par sa Présidente, Madame Carine BERNAULT.

2. Objet de l'Avis de publicité

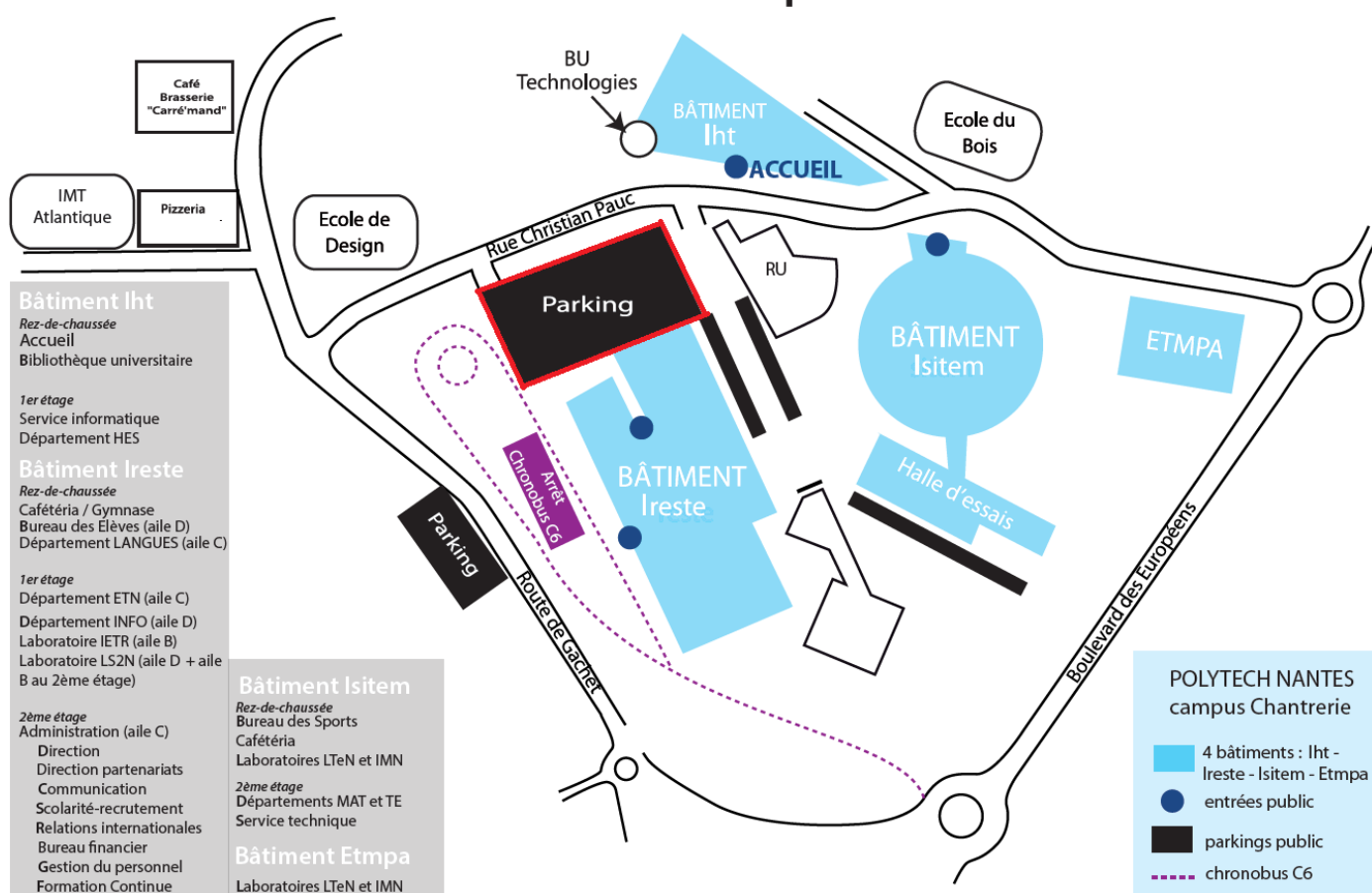
La présente consultation vise l'octroi d'une Convention d'Occupation Temporaire du domaine public non constitutive de droits réels (ci-après « COT ») destinée à la mise en œuvre d'une restauration ambulante à emporter sur le site de POLYTECH NANTES – LA CHANTRERIE (44300).

3. Caractéristiques de l'occupation

Nantes Université organise une procédure de sélection préalable en vue d'attribuer un emplacement sur le domaine public dont elle est affectataire pour y mettre en œuvre une restauration ambulante à emporter sur le site de POLYTECH NANTES – LA CHANTRERIE (44300), en contrepartie d'une redevance, conformément au Code général de la propriété publique et notamment aux articles L. 2122-1-1 et suivants. L'Autorisation ne relève ni de la réglementation applicable aux marchés publics, ni de celle applicable aux concessions ou aux délégations de service public.

L'emplacement proposé est le suivant : Parking IRESTE.

POLYTECH NANTES - campus CHANTRERIE



La date prévisionnelle d'entrée en vigueur de la COT est le 1^{er} octobre 2026.

Sans préjudice du caractère précaire et révocable de la COT, la durée envisagée de cette dernière est d'un (1) an, soit jusqu'au 30 septembre 2027. Nantes Université pourra éventuellement prolonger cette COT pour une durée d'un an (1) an, soit jusqu'au 30 septembre 2028.

L'autorisation d'exploiter l'emplacement est accordée moyennant le versement d'une redevance annuelle correspondant à un pourcentage sur les recettes HT issues de l'exploitation l'activité objet de la présente consultation. Il est précisé que le titulaire de la COT se rémunérera par la seule perception des recettes issues de l'exploitation autorisée.

4. Retrait du dossier de consultation

✎ Le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition par téléchargement sur le site de Nantes Université (Polytech Nantes) : <https://polytech.univ-nantes.fr/fr/avis-de-publication>

✎ Pour retirer un dossier de consultation en version « papier », les candidats devront se présenter à l'adresse suivante, aux horaires d'ouverture :

Polytech Nantes
Campus Chantrerie
Rue Christian Pauc – CS 50609
44306 Nantes cedex 3

Ou prendre contact avec :

Mme Florence CABRESIN
Secrétaire Générale
Polytech Nantes

Mail : florence.cabresin@univ-nantes.fr
Tél : 02 40 68 31 03

Ou

Mme Servane BEAUDIER
Service Financier de Proximité
Polytech Nantes

Mail : servane.beaudier@univ-nantes.fr
Tél : 02 40 68 30 25

5. Autres renseignements

- Avis d'information publié sur le site <https://polytech.univ-nantes.fr/fr/avis-de-publication>

- Les caractéristiques et attendus de la proposition à formuler par le candidat (et notamment les pièces liées à la candidature et à l'offre) figurent au sein du dossier de consultation, de même que les modalités de sélection des propositions.
- Nantes Université se réserve le droit de procéder ou non, à une phase de négociation de l'offre, à la fois sur le plan technique et financier et juridique.
- Nantes Université se réserve également le droit de demander des compléments ou de procéder à la régularisation des propositions irrégulières ou d'éliminer directement les propositions irrégulières (à savoir les propositions incomplètes, ou contraire à la législation applicable) dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats.

Si aucun candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, Nantes Université pourra décider de négocier et de contracter directement avec l'entreprise de son choix. Par ailleurs, et dans l'hypothèse où un seul candidat déposerait une proposition, Nantes Université pourra décider de négocier directement avec cet unique candidat et de lui attribuer directement la COT.

Nantes Université se réserve la possibilité en toute hypothèse et à tout moment d'abandonner tout ou partie de la consultation. Les candidats ne peuvent prétendre à aucune indemnisation en raison de cet abandon.

• **Date limite de réception des propositions : le vendredi 4 septembre 2026 à 12h.**

- Date de parution du présent avis :
 - Le 1^{er} juillet 2026 sur le site internet <https://polytech.univ-nantes.fr/fr/avis-de-publication>